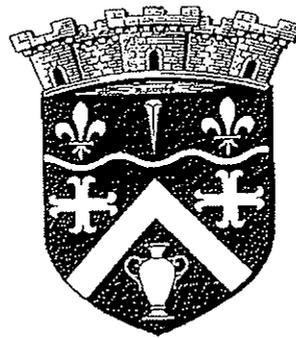


PROCES VERBAL



CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2014

La séance est ouverte à 19 H 00, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT

Monsieur le Maire. – Bien, bonsoir à toutes et à tous, il est 19h00, nous allons pouvoir ouvrir ce conseil municipal en commençant par l'appel. Le quorum est donc atteint.

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 12 mars 2014

Monsieur le Maire. – Vous avez pu prendre connaissance du procès-verbal du conseil municipal du 12 mars dernier. Y'a-t-il des demandes de rectifications ? Je n'en vois pas. Je mets donc au vote. Pas d'opposition. Il est donc adopté.

Monsieur le Maire. – Vous avez pris connaissance d'un certain nombre de décisions prises dans le cadre de délégation de signature du Maire, également, il convient de désigner un secrétaire de séance et j'ai eu la candidature de Monsieur Alain LE QUELLEC, qui bientôt en vingt ans de mandat, a pour la première fois de sa vie, aimerait pour la première fois de sa vie être secrétaire de séance. Y'a-t-il d'autres candidats ? Je n'en vois pas, Alain LE QUELLEC est donc désigné rapporteur de séance, et il me revient d'ouvrir ce conseil municipal avec les points consacrés aux affaires générales. Et tout d'abord, de vous proposer la désignation des membres de la Commission Communale des Impôts directs.

I. AFFAIRES GENERALES

Rapporteur : Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT

1. Désignation des membres du conseil municipal au sein de la Commission Communale des Impôts Directs

Monsieur le Maire. – Etant entendu que sur le nombre de titulaires et suppléants, seule la moitié sera retenue par les services de l'Etat pour figurer dans cette commission. Nous vous avons envoyé une liste de candidats, j'ai eu une demande de notre collègue Monsieur Julien SCHENARDI, de pouvoir faire figurer Monsieur Vincent ISAMBERT sur cette commission et Monsieur GUILLAUMET a accepté de céder sa place. Donc il vous est proposé la liste telle qu'annexée à la délibération avec sept substitutions.

Monsieur le Maire. – Monsieur RICHOMME.

M. RICHOMME. – Nous proposons également deux noms pour notre liste Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire. – Là-dessus je suis au regret, hélas, de ne pas pouvoir vous apporter satisfaction. Dans le cas de Monsieur SCHENARDI, il m'a saisi par mail il y a quelques jours, ce qui nous a permis de prendre l'attache des autres personnes pour les prévenir qu'ils ne seraient pas proposés, en l'espèce, il ne serait pas correct par rapport à des gens qui ont donné leur accord de les prévenir à posteriori. Donc vous comprendrez que si vous m'en aviez saisi préalablement bien évidemment comme pour notre collègue je vous aurai donné satisfaction.

Monsieur le Maire. – Concernant cette délibération, avec la modification proposée, nous allons passer au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité**

POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD (PVR), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS (PVR), Carina COELHO (PVR), Jean FERET, Astrid BALSSA (PVR), Gilles BRANDON (PVR), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Jean-Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Thierry GUEZO
ABSENT	1	Annette GILLES

2. Désignation des membres du conseil municipal au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

Monsieur le Maire. – Il convient de désigner les membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux. Commission qui se réunit extrêmement fréquemment, c'est-à-dire une fois par an, et qui comprend 7 représentants du conseil municipal et 7 représentants d'associations locales d'usagers. Pour les représentants du Conseil Municipal, il y a 5 élus pour la majorité municipale et 1 pour chacun des deux groupes d'opposition, et les 7 associations vous sont proposées sur cette même délibération. Alors, concernant la majorité municipale, nous vous proposons : Madame DOUGNIAUX, Monsieur FERET, Monsieur BRANDON, Mesdames COLLET et PERUZZO. Je vais vous demander un candidat pour le groupe Mieux à Mennecey

M. RICHOMME. – Christian RICHOMME.

Monsieur le Maire. – Et pour le groupe Mennecey Bleu Marine.

M. SCHENARDI. – Monsieur SCHENARDI.

Monsieur le Maire. – Je mets au vote.

Le Conseil Municipal, Après délibération, Adopté à l'Unanimité

POUR	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD (PVR), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS (PVR), Carina COELHO (PVR), Jean FERET, Astrid BALSSA (PVR), Gilles BRANDON (PVR), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Christian RICHOMME, Jean-Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Annette GILLES

3. Désignation d'un correspondant Défense au sein de la Commune

Monsieur le Maire. – Il convient de désigner un correspondant Défense au sein de la commune. Il vous est proposé la candidature de Monsieur Romain BOSSARD.

Monsieur le Maire. – Y'a-t-il d'autres candidatures ? Je n'en vois pas, je passe au vote.

Le Conseil Municipal, Après délibération, Adopté à la Majorité

POUR	26	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD (PVR), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS (PVR), Carina COELHO (PVR), Jean FERET, Astrid BALSSA (PVR), Gilles BRANDON (PVR), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET
CONTRE	0	
ABSTENTION	6	Christian RICHOMME, Jean-Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
ABSENT	1	Annette GILLES

4. Désignation des membres de la commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées

Monsieur le Maire. – Il convient de désigner les membres de la commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées. Là encore, un représentant pour chaque groupe de l'opposition, 4 représentants pour la majorité municipale où il vous est proposé les candidatures de: Monsieur RAYNEL, Monsieur GARRO, Monsieur ARTHUIS et Mme DOUGNIAUX, et une modification concernant les représentants des associations locales, puisque l'association des Archers ne figurera pas dans cette commission, mais il vous est proposé un représentant de l'EHPAD les Etangs. Je vais vous demander, les représentants du groupe Mieux à Mennechy.

M. RICHOMME. – Mme Dora DELAPORTE.

Monsieur le Maire. – Et du groupe Mennechy Bleu Marine.

Mme GIRARD – Valérie GIRARD.

Monsieur le Maire. – Merci. Je mets au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

POUR	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD (PVR), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS (PVR), Carina COELHO (PVR), Jean FERET, Astrid BALSSA (PVR), Gilles BRANDON (PVR), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Christian RICHOMME, Jean-Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Annette GILLES

5. Désignation des membres du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Monsieur le Maire. – Il convient de désigner membres du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance tels qu'ils vous sont proposés dans la délibération dont vous avez pris connaissance.

Monsieur le Maire. – M. RICHOMME.

M. RICHOMME. – Nous souhaiterons qu'un membre de notre groupe participe au CLSPD Monsieur le Maire, donc rajouter un nom à la délibération.

Monsieur le Maire. – Bien, écoutez, j'ai pris bonne note de votre remarque et de votre proposition laquelle malheureusement nous ne pourrons pas donner suite.

Monsieur le Maire. – Je vous invite à passer au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité**

POUR	26	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD (PVR), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS (PVR), Carina COELHO (PVR), Jean FERET, Astrid BALSSA (PVR), Gilles BRANDON (PVR), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET
CONTRE	0	
ABSTENTION	6	Christian RICHOMME, Jean-Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
ABSENT	1	Annette GILLES

6. Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Monsieur le Maire. – Il convient de réélire les membres de la Commission d'Appel d'Offres, chose à laquelle nous avons procédé lors du Conseil Municipal d'installation pour deux raisons. La première, la préfecture nous a fait remarquer que la délibération ne précisait pas que le conseil municipal avait donné son accord pour que le vote se fasse à bulletin secret. La deuxième chose, s'agissant d'un scrutin normalement de liste, seul un des deux groupes de l'opposition peut avoir un titulaire et un suppléant. En l'absence de l'opposition Mieux à Mennecy, l'opposition Mennecy Bleu Marine aurait donc dû avoir un titulaire et un suppléant et le groupe Mieux à Mennecy n'aurait dû avoir aucun représentant. En l'espèce, par soucis d'équité et d'équilibre, il avait été lors de ce conseil d'installation, proposé un titulaire du groupe qui était présent ce jour là, Mennecy Bleu Marine, et un suppléant du groupe Mieux à Mennecy. Donc nous allons devoir revoter sur cette délibération, étant entendu que chaque groupe municipal devra proposer une liste et que malheureusement, pour le groupe Mennecy Bleu Marine, si le groupe Mieux à Mennecy présente une liste au vu du nombre de représentants de ce groupe, c'est ce groupe qui emportera le titulaire et le suppléant. Voilà. Là-dessus, je ne peux que vous laisser décider entre vous, la logique aurait été en l'absence du groupe de M. RICHOMME lors du conseil municipal d'installation, vous laissez le groupe qui était présent pour pouvoir bénéficier de ce qui aurait dû être de son droit. Ceci étant, vous pouvez aussi passer au vote étant majoritaire, et bien, vous empocherez les deux sièges.

Monsieur le Maire. – Donc pour la majorité municipale, les membres qui vous sont proposés sont les mêmes que ceux qui avaient été proposés initialement, à savoir en titulaires : Messieurs LE QUELLEC, BRANDON, Mesdames DOUGNIAUX et COELHO, et en suppléant Mesdames PIOFFET, PERRET, DELAGE et Monsieur ARTHUIS. Je vais donc vous demander chers collègues ce que vous souhaitez faire.

M. RICHOMME. – Nous présentons une liste pour la Commission d'Appel d'Offres.

M. SCHENARDI. – Etant donné que le groupe Mieux à Mennecy est en majorité par rapport à nous, c'est la majorité qui l'emportera bien évidemment.

Monsieur le Maire. – Bien alors, là-dessus, je vais vous demander une première chose, est-ce que le groupe Mennecy Bleu Marine présente également une liste ?

M. SCHENARDI. – Oui. Je me présente en tant que titulaire et Valérie GIRARD en tant que suppléante.

Monsieur le Maire. – Il semblerait qu'il y ait un problème de micro, ça coupe systématiquement, je suis désolé.

Monsieur le Maire. – Bien, je vous propose qu'on essaie d'avancer en espérant pouvoir continuer sans que j'ai le micro qui soit coupé dès qu'un conseiller municipal appuie sur le sien qui rend la présidence et la gestion des débats extrêmement compliquées. Je vais vous demander si vous souhaitez procéder à un vote à bulletin secret ou si vous acceptez à l'unanimité de procéder à un vote à main levée, ce qui nous dispenserait de faire circuler l'urne et procéder à un dépouillement.

Monsieur le Maire. – Alors, est-ce que vous souhaitez procéder à un vote à bulletin secret ou un vote à main levée ?

M. SCHENARDI. – A main levée.

Monsieur le Maire. – Donc à main levée. L'unanimité se prononce pour un vote à main levée. Donc pour la liste Mennecy Bleu Marine : 2 voix. Pour la liste Mieux à Mennecy : 4 voix. Pour la liste Mennecy Avance : 26 voix.

Monsieur le Maire. – Donc en conséquence, sont désignées les 2 candidats du groupe de l'opposition Mieux à Mennecy qui sont en l'espèce, Monsieur RICHOMME pouvez-vous me les rappeler.

M. RICHOMME. – Le Titulaire : Christian RICHOMME, le suppléant : Thierry GUEZO.

Monsieur le Maire. – Merci.

Monsieur le Maire. – J'en ai fini et je vais passer la parole à Monsieur LE QUELLEC.

II. ANIMATION

Rapporteur : Alain LE QUELLEC

7. Tarifications des emplacements pour les braderies

M. LE QUELLEC. – Merci Monsieur le Maire. Chers amis bonsoir. Il s'agit simplement de changer la tarification de la braderie que l'on a au mois de septembre et au mois de mai, nous allons passer donc de 2€ l'emplacement à 5€ pour les Menneçois. Pour les personnes de l'extérieur, nous sommes à 20 € comme précédemment, rien n'est changé.

M. LE QUELLEC.- Avez-vous des questions ? Non. Je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité**

POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD (PVR), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS (PVR), Carina COELHO (PVR), Jean FERET, Astrid BALSSA (PVR), Gilles BRANDON (PVR), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Jean-Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Thierry GUEZO
ABSENT	1	Annette GILLES

Monsieur le Maire. – Merci Monsieur le rapporteur. Nous allons maintenant procéder à un rebranchement de micros.

Monsieur le Maire. – Madame DOUGNIAUX, je vous en prie.

III. URBANISME

Rapporteur : Anne-Marie DOUGNIAUX

8. Intégration dans le domaine public communal des voiries du lotissement «La Butte Montvrain»

Mme DOUGNIAUX – Bonsoir à tous. Donc premier point, intégration dans le domaine public communal des voiries du lotissement «La Butte Montvrain. Ces voiries sont les rues de la Roche Colleau et de la Plaine, et la rétrocession d'un bassin de rétention des eaux pluviales. Cette voirie et ces réseaux sont pris en état. Suite à l'enquête publique, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable, donc nous vous demandons d'approuver la rétrocession de cette voirie et du bassin de rétention. Donc d'approuver la rétrocession et le classement de la voirie dans le domaine public communal.

Mme DOUGNIAUX – Y'a-t-il des questions ? Non. Je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

POUR	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD (PVR), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS (PVR), Carina COELHO (PVR), Jean FERET, Astrid BALSSA (PVR), Gilles BRANDON (PVR), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Christian RICHOMME, Jean-Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Annette GILLES

9. Acquisition par la Commune de la parcelle cadastrée BI N°213, située 45 boulevard Charles de Gaulle à MENNECY, appartenant aux Consorts BOTTE, à l'euro symbolique

Mme DOUGNIAUX – Deuxième point. Acquisition par la Commune de la parcelle cadastrée BI N°213, située 45 boulevard Charles de Gaulle à MENNECY, qui appartenait aux Consorts BOTTE pour

l'euro symbolique. En effet, cette acquisition demandée par les Consorts BOTTE, permettrait de régulariser cette propriété de cette parcelle dont nous avons l'entretien.

Mme DOUGNIAUX – Y'a-t-il des questions ? Non. Je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

POUR	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD (PVR), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS (PVR), Carina COELHO (PVR), Jean FERET, Astrid BALSSA (PVR), Gilles BRANDON (PVR), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Christian RICHOMME, Jean-Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Annette GILLES

10. Acquisition par la Commune de la parcelle cadastrée BB N°205, située rue des Châtrees à MENNECY, appartenant à Mme KEU, à l'euro symbolique, et son intégration dans le domaine public communal

Mme DOUGNIAUX – Cette acquisition permettrait à la Commune de régulariser la propriété de cette parcelle correspondant à un délaissé de voirie et de trottoir.

Mme DOUGNIAUX – Y'a-t-il des questions ? Non. Je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

POUR	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD (PVR), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS (PVR), Carina COELHO (PVR), Jean FERET, Astrid BALSSA (PVR), Gilles BRANDON (PVR), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Christian RICHOMME, Jean-Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Annette GILLES

11. Cession par la Commune, à l'euro symbolique, de la parcelle cadastrée AE n°634, située Place de l'École de la Verville, au profit de l'AFUL La Colline de la Verville

Mme DOUGNIAUX – Cette parcelle correspond à l'accès de la maison de l'AFUL. Cette parcelle ne présente pas d'intérêt particulier pour la commune. Il est demandé au conseil municipal d'approuver cette cession.

Mme DOUGNIAUX. – Y'a-t-il des questions ? Non. Je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

POUR	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD (PVR), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS (PVR), Carina COELHO (PVR), Jean FERET, Astrid BALSSA (PVR), Gilles BRANDON (PVR), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Christian RICHOMME, Jean-Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Annette GILLES

12. Autorisation du Conseil Municipal à M. le Maire de déposer une demande de permis de démolir du chalet dédié au Tennis Club situé dans le Parc de Villeroy à MENNECY

Mme DOUGNIAUX – En effet, ce bâtiment est vétuste, et ne répond plus aux normes actuelles d'accessibilité et de sécurité, et l'aménagement est inadapté et à l'usage qui en est fait, il doit donc être démoli.

Mme DOUGNIAUX. – Y'a-t-il des questions ? Non. Je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

POUR	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD (PVR), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS (PVR), Carina COELHO (PVR), Jean FERET, Astrid BALSSA (PVR), Gilles BRANDON (PVR), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Christian RICHOMME, Jean-Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Annette GILLES

13. Autorisation du Conseil Municipal à M. le Maire de déposer une demande de déclaration préalable et d'autorisation de travaux pour l'extension de la Maison des Jeunes située avenue du Buisson Houdart à MENNECY

Mme DOUGNIAUX. – Nous avons déjà délibéré le 20 décembre pour procéder à la démolition et à la reconstruction de la Maison des Jeunes. Or, après vérification technique, le bâtiment existant peut être maintenu. Mais pour améliorer les conditions d'accueil du public et renforcer les activités de ce service, il est prévu une extension avec la création d'un bureau, deux sanitaires et d'une salle informatique. Extension qui ne dépasserait pas 30m².

Mme DOUGNIAUX. – Y'a-t-il des questions ? Oui.

M. SCHENARDI. – Y'a-t-il une sécurisation des locaux prévue étant donné qu'une salle informatique va être créée et que le bâtiment actuel est un préfabriqué ?

Mme DOUGNIAUX. – Il y a déjà des ordinateurs sur le site et le site doit être protégé comme les locaux municipaux. Il y a une alarme sur le site.

M. RICHOMME. – Nous notons que vous faites une extension pour les jeunes mais ce n'est pas la proposition que nous avons faite, nous avons fait la proposition d'une Maison des Jeunes près du stade Jean-Jacques ROBERT, qui permettait une meilleure accessibilité à tous les jeunes de la ville et non pas une Maison

des Jeunes qui est excentrée dans un quartier de la ville. Pour cette raison, nous voterons contre cette délibération.

Mme DOUGNIAUX. – Bien, je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité**

POUR	26	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD (PVR), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS (PVR), Carina COELHO (PVR), Jean FERET, Astrid BALSSA (PVR), Gilles BRANDON (PVR), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET
CONTRE	4	Christian RICHOMME, Jean-Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Thierry GUEZO
ABSTENTION	2	Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
ABSENT	1	Annette GILLES

Monsieur le Maire. – Merci Anne-Marie. Je vais passer la parole à Mme Jouda PRAT concernant l'Agenda 21.

IV. AGENDA 21.

Rapporteur : Jouda PRAT

14. Désignation des membres du Comité Partenarial d'Evaluation et de Suivi de l'Agenda 21

Mme PRAT. – Merci Monsieur le Maire. Alors, cette délibération a pour objet la composition du Comité de suivi et de l'Evaluation de l'Agenda 21 de Mennecey. Je rappelle que la commune de Mennecey a approuvé son Agenda 21 Local lors de la séance du 20 décembre 2013 du Conseil Municipal, validant ainsi le plan d'actions pour engager sa mise en œuvre opérationnelle. La délibération qui vous est proposée, elle prévoit de modifier le fonctionnement du Comité Partenarial, qui a permis d'élaborer, de valider le contenu de cet Agenda 21. Ce Comité Partenarial deviendra ainsi un Comité de Suivi et d'Evaluation de l'Agenda 21, et la composition de ce dernier sera la même que celle du Comité Partenarial. Je rappelle que tous les partenaires ont exprimé unanimement le souhait de poursuivre leur implication dans la démarche engagée. Il est donc proposé au Conseil Municipal d'approuver la composition du Comité de Suivi et d'Evaluation et de désigner les représentants du Conseil Municipal au sein de cette instance partenariale.

Mme PRAT. – Alors pour le groupe Mennecey Avance, Monsieur le Maire, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT est membre de droit, et les autres membres seront donc : Mme PRAT, Mme DOUGNIAUX, M. FERET, M. GARRO, M. LEGRIS et Mme PIOFFET. Pour le groupe Mieux à Mennecey, vous proposez ?

M. RICHOMME. – M. Jean-Stéphane MARTIN.

Mme PRAT. – Pour le groupe Mennecey Bleu Marine ?

M. SCHENARDI. – M. SCHENARDI.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

POUR	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD (PVR), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS (PVR), Carina COELHO (PVR), Jean FERET, Astrid BALSSA (PVR), Gilles BRANDON (PVR), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Christian RICHOMME, Jean-Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Annette GILLES

Monsieur le Maire. – Merci Mme le rapporteur et merci surtout pour le travail que vous avez fourni sur cet Agenda 21 et que vous allez continuer à fournir. Je vais maintenant passer la parole à l'adjoint chargé du personnel.

V. PERSONNEL

Rapporteur : Xavier DUGOIN

15. Droit à la formation des Elus

M. DUGOIN. – Merci Monsieur le Maire. Trois rapports. Un premier rapport pour l'application du droit à la formation pour les élus locaux, donc il nous est proposé d'approuver le principe du droit à la formation et également ce qui est lié, d'adopter le principe d'une enveloppe budgétaire annuelle pour la formation des élus municipaux d'un montant égal à 1 % du montant des indemnités votées des élus.

M. DUGOIN. – Avez-vous des questions ? Non. Je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

POUR	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD (PVR), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS (PVR), Carina COELHO (PVR), Jean FERET, Astrid BALSSA (PVR), Gilles BRANDON (PVR), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Christian RICHOMME, Jean-Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Annette GILLES

16. Désignation d'un correspondant CNAS au sein de la Commune

M. DUGOIN. – Deuxième rapport, il s'agit de désigner un représentant du conseil municipal au sein du CNAS, Monsieur le Maire qui est proposé pour la majorité municipale, donc je me tourne vers...

Monsieur le Maire. – Non, non, là, seulement l'adjoint au personnel est proposé.

M. DUGOIN. – Ah, seulement l'adjoint au personnel, vous êtes sûr. Bien, y'a-t-il d'autres candidats ? Non. Je vais être obligé d'y aller. Je soumetts au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

POUR	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD (PVR), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS (PVR), Carina COELHO (PVR), Jean FERET, Astrid BALSSA (PVR), Gilles BRANDON (PVR), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Christian RICHOMME, Jean-Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Thierry GUEZO, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Annette GILLES

17. Création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe

M. DUGOIN. – Dernier rapport. Création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet, 8h hebdomadaire. Comme vous l'avez vu, il s'agit de créer un poste d'adjoint à temps non complet pour répondre aux besoins d'accompagnement des enfants bénéficiant du circuit spécial scolaire pour la desserte des écoles de la ville, quelque chose de bien classique.

M. DUGOIN. – Avez-vous des questions ? Non. Je passe au vote

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité**

POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD (PVR), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS (PVR), Carina COELHO (PVR), Jean FERET, Astrid BALSSA (PVR), Gilles BRANDON (PVR), Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Jean-Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Thierry GUEZO
ABSENT	1	Annette GILLES

Monsieur le Maire. – Merci Monsieur le rapporteur. Je vais maintenant laisser la parole à Monsieur GARRO qui va débattre des orientations budgétaires.

VI. FINANCES

Rapporteur : Claude GARRO

18. Débat d'Orientation Budgétaire 2014

M. GARRO. – Merci Monsieur le Maire. Conformément aux dispositions légales, et en particulier à l'article 2312-1 du CGCT, je vais vous présenter ce soir nos orientations budgétaires pour l'année 2014.

M. GARRO. – Alors, le DOB ce n'est pas le budget que nous voterons mardi prochain, le 29 avril, mais compte tenu des circonstances exceptionnelles dues au renouvellement des conseils municipaux, il est certain que peu de choses bougeront d'ici là. Instauré en 1992, le DOB constitue l'un des quatre temps forts de la procédure budgétaire, avec le BP, les DM et le CA. Vous avez reçu avec la convocation au conseil un document support, réalisé par Madame FIZELLE et la direction des finances que je remercie pour leur collaboration. Vous y avez trouvé des éléments de contexte, internationaux et nationaux, qui ont naturellement des répercussions sur nos prises de décisions. Nous ne vivons pas dans une bulle et notre commune, aussi, est affectée par l'environnement économique général et par les conséquences

de la politique gouvernementale. C'est ainsi que nous subissons de plein fouet, comme les ménages et les autres acteurs économiques, toute une série d'augmentations de tarifs ou de cotisations, alors que dans le même temps nombre de nos ressources se trouvent amputées du fait d'un désengagement croissant de la part de l'Etat, du département ou d'autres organismes. Je citerai à titre d'illustration :

- Hausse des taux de TVA à compter du 1^{er} janvier 2014 (de 7% à 10% pour le taux intermédiaire et de 19,6% à 20% pour le taux normal),
- Hausses programmées des tarifs du gaz et de l'électricité,
- Revalorisation annuelle des bases d'imposition dans la Loi de Finances, ramenée à 0,9% contre 1,8% les années précédentes,
- Augmentation de notre contribution au FPIC (Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales) qui était déjà passée de 11K€ (11 256€) en 2012, à 53K€ (53 114€) en 2013 et qui atteindra 84K€ (83 920€) cette année,
- La réforme de la grille indiciaire de la catégorie C, qui concernera 270 agents titulaires et contractuels, impactera notre budget du personnel de 134K€ (133 650€),
- Les cotisations à la CNRACL augmenteront également cette année,
- Après deux années de stagnation, en 2012 et en 2013, la Dotation Globale de Fonctionnement diminue fortement au niveau de l'enveloppe normée. Cela se traduit pour Mennecy par une perte de 155K€ (154 980€) de recettes de fonctionnement par rapport au montant perçu en 2013,
- Les subventions du Conseil général en matière d'action culturelle et pour la petite enfance ont été réduites drastiquement. Nous avons perçu plus de 160K€ (160 000€) en 2010, nous ne devrions obtenir que 50K€ (50 000€) cette année. En particulier, les médiathèques ne sont plus subventionnées,
- La CAF n'apporte plus de concours à différentes manifestations jeunesse comme la comédie musicale, la fête du chocolat et Mennecy en fête,
- Quant à la DSU et à la DNP, dont nous venons juste de connaître les montants elles sont en baisse de 46K€ sur 2013,

M. GARRO. – Et cette liste, cette litanie pourrais-je dire, n'est d'ailleurs pas exhaustive, on pourrait citer également l'incidence que ne manqueront pas d'avoir sur nos finances la réforme des rythmes scolaires et l'augmentation de la REOMI. Ceci étant posé, je vais maintenant vous présenter les grandes orientations que nous voulons donner à la politique municipale en 2014, en matière d'investissement tout d'abord puis en fonctionnement :

Investissement 2014

L'investissement constate les acquisitions, les grands travaux, les améliorations, et tout ce qui concerne l'enrichissement et la conservation de notre patrimoine.

Notre budget d'Investissement devrait s'établir à hauteur de 4,5M€, dont 620K€ de reports de dépenses et 189K€ de reports de recettes, correspondant aux restes à réaliser à la clôture de l'exercice 2013.

Il s'agit d'un budget relativement modeste, que l'on peut qualifier de budget de transition.

Cette année, c'est le secteur des sports qui se « taille la part du lion » dans les opérations nouvelles avec **914K€** de crédits,

- Construction de nouveaux vestiaires stade Rideau et interventions dans le gymnase : **578K€**
- Construction de nouveaux vestiaires et interventions dans le gymnase Guitton : **205K€**
- Réfection de courts de tennis, partie toiture et porte de la nef : **105K€**
- Puis la voirie, avec **649K€**
- Giratoire Paul Cézanne : 35K
- Sécurisation des grands axes Levitt : 173K€
- Interventions diverses sur les réseaux : 110K€
- Interventions diverses en éclairage public : 28K€
- Convention de MOU : 284K€
- Le scolaire, **245K€**,
- Réfection des menuiseries et interventions diverses à l'école de la Sablière : 103K€
- Enveloppe pour travaux suite aux conseils d'écoles : 30K€
- Achats de matériel et mobilier : 106K€
- Etudes, mises en conformité, achats divers : 6K€
- Les interventions sur les bâtiments communaux (mises en conformité électriques, alarmes, contrat Dalkia), **80K€**, et la jeunesse avec **77K€**. (Agrandissement de la MJ).

Des crédits ont également été prévus pour l'urbanisme, **55K€**, l'informatique, **53K€** ou le garage, **48K€**. Des travaux pourront également être effectués en régie, nous avons dégagé une enveloppe de **70K€** à cet effet et nous disposerons d'un fonds de réserve de **70K€** également pour faire face aux dépenses imprévues. Le service de la dette s'élève quant à lui à **1,173M€**. Pour assurer le financement de ces investissements et le remboursement du capital de nos emprunts, nous disposons d'un certain nombre de ressources :

- Des subventions affectées, attribuées par l'Etat, le Conseil général ou le CNC, pour un total de **271K€**
- Le produit de cessions, pour **316K€**
- Par le FCTVA, pour **480K€** (sur TVA payée en 2012 pour certains équipements)
- Par des recettes diverses, pour **120K€** (TLE/TA/SNI)
- Par de l'autofinancement, pour **947K€**

Total ressources propres : 2,140M€

L'équilibre de la section sera assuré par un emprunt d'environ **1,5M€** comme en 2013.

Compte tenu des remboursements effectués en 2014, l'endettement supplémentaire sera de **400K€**.

Le Fonctionnement 2014

Ce budget prévoit les dépenses et les recettes nécessaires au bon fonctionnement des services pour l'année civile, afin de répondre aux missions qui sont dévolues à la municipalité (Etat civil, élections, bâtiments scolaires, voirie communale) et aux actions qu'elle conduit en matière de petite enfance, de services périscolaires, pour la jeunesse, en faveur du sport et de la culture notamment. Malgré les difficultés économiques, les surcroits de charges, et les baisses conséquentes de ressources, nous entendons conserver à Mennecy et à ses habitants un niveau élevé de prestations, pour toutes les catégories sociales et pour tous les âges, et préserver le cadre de vie privilégié que nous sommes venus y chercher pour la plupart et grâce auquel il fait bon vivre à Mennecy. Notre budget de fonctionnement pour 2014 tiendra compte de ces attentés et l'offre de services restera à un haut niveau de qualité. Il s'établit à **19M€**, en augmentation de 10,35% sur le BP 2013 :

- Les dépenses de personnel constituent comme pour la plupart des communes le poste budgétaire principal, avec un peu plus de **11M€** de crédits affectés. Elles sont en progression de 3,25%, du fait principalement de la réforme de la grille indiciaire de la catégorie C, qui concerne 270 agents, des hausses des taux de certaines cotisations, et du recrutement de deux emplois d'avenir et de quatre agents sous contrat d'accompagnement. L'administration générale de la collectivité compte pour 37% de l'enveloppe, la petite enfance pour 18%, la culture pour 14%, le secteur scolaire pour 7,70%, la jeunesse pour 7,40%, l'urbanisme et l'environnement pour 4,70%, la PM pour 3,80%, le sport pour 3,60%. Les charges à caractère général, qui regroupent nos dépenses courantes de fonctionnement devraient se monter à **4,6M€**, en hausse globale de 7%, du en partie à la hausse des taux de TVA. Mais à l'intérieur de l'enveloppe, ces dépenses n'évoluent pas de la même façon. Certaines seront en augmentation, comme les fournitures scolaires, les contrats de prestations de service, le Pôle loisirs, les vêtements de travail, les charges locatives, les transports collectifs, d'autres vont baisser, comme la communication, les fêtes et cérémonies, les spectacles, l'animation, les primes d'assurance ou les honoraires. Les autres dépenses de gestion courante s'élèveront à **617K€**. C'est sous cette rubrique que l'on inscrit les subventions attribuées par la commune aux associations culturelles et sportives (260K€) en augmentation du fait de la signature de contrats d'objectifs, au CCAS (100K€) et à la Caisse des écoles (45K€). Ces subventions sont traditionnellement votées au mois de décembre, afin de nous permettre d'en verser la moitié aux bénéficiaires dès le début de l'année suivante. On y trouve aussi les indemnités des élus, en baisse de 6,5%, et les contributions à divers organismes de regroupement comme les syndicats intercommunaux. (Chapitre en baisse de 11,5% car en 2013 y figurait la participation au raccordement pour l'école de la Verville).

Enfin, on trouve les autres dépenses, dont les charges financières, la cotisation au FPIC, la réserve pour dépenses imprévues, le virement à la section investissement, et des écritures d'ordre comme les dotations aux amortissements et aux provisions. Montant : **2,606M€**. Le chapitre est en hausse de 1,250M€ sur le BP 2013, du fait principalement d'une dotation pour dépenses imprévues (100K€), d'un autofinancement de notre budget d'investissement (679K€) et des intérêts correspondant à la construction de l'école de la Verville. Le financement de nos dépenses de fonctionnement sera assuré par des recettes spécifiques qui sont de nature très diverses :

- Il y a tout d'abord le produit des services, dont nous votons les tarifs chaque année (libres ou encadrés), comme les participations des familles aux diverses activités proposées par la ville, les revenus des immeubles, les locations de bâtiments municipaux et l'occupation des structures sportives : **1,650M€**,
- Les dotations et allocations de l'Etat et d'autres collectivités comme la CCVE. Y figure la DGF, une ressource très importante pour les communes et qui subit cette année une baisse très conséquente de son enveloppe : **4,680M€**,
- Des recettes diverses (atténuation de charges, remboursements, excédent antérieur) : **660K€**,
- Des subventions, pour la petite enfance ou le secteur culturel (CAF, département) : **1,080M€**.

Des taxes et redevances dont les produits sont attribués aux communes (droits de mutation, taxe sur la consommation finale d'électricité, taxe sur les pylônes) : **1,215M€**. In fine, l'équilibre de la section sera assuré par les impôts directs locaux (TH, TFB, TFNB) dont les bases sont fixées par les services de l'Etat, et dont nous voterons les taux lors de la séance consacrée au budget primitif 2014, le 29 avril prochain.

M. GARRO. - Ainsi, toutes les dépenses obligatoires et incompressibles, le service de la dette, les frais de personnel, comme les activités organisées par la commune et proposées à la population sont prévues et chiffrées, et leur financement est assuré. Nous en verrons le détail lors de la séance du conseil municipal consacrée au vote du budget, le 29 avril prochain. Je vous remercie de votre attention.

Monsieur le Maire. - Merci monsieur le rapporteur pour cet exposé à la fois clair, concis. Dans le terme du Débat d'Orientation budgétaire, nous sommes là pour débattre, pour entendre les propositions d'orientations qui sont celles des différents élus et je vais demander donc s'il y a des demandes d'interventions.

Monsieur le Maire. - Monsieur RICHOMME ensuite Monsieur SCHENARDI.

M. RICHOMME. - Merci Monsieur GARRO pour cette présentation qui nous apporte des éléments que nous n'avons pas dans la délibération. Donc il y a certaines questions que j'avais réservées et auxquelles vous avez répondu. Trois petites questions et peut être une piste. Concernant l'état de la dette, vous n'avez pas présenté dans la délibération l'impact du PPP dans nos finances. D'ailleurs, on ne le retrouve pas dans le budget, dans les lignes budgétaires présentées pour 2014. Ensuite, vous faites un état du budget d'investissement avec des réalisations dont nombreuses sont déjà réalisées et d'autres ont été promises, donc cette chose pour 4,5 millions d'euros qui sont assez prévisibles. Pour le budget fonctionnement, j'ai une question Monsieur GARRO, vous faites état d'une augmentation du budget de fonctionnement, donc des dépenses de fonctionnement, et vous faites état d'une diminution des recettes, donc je voudrais savoir quelle piste vous allez prendre pour équilibrer le budget de fonctionnement ?

Monsieur le Maire. - Monsieur SCHENARDI puis ensuite Monsieur GARRO répondra de manière groupée.

M. SCHENARDI. - Monsieur le Maire, Chers collègues, un budget d'orientation de 15 pages, 15 pages que je qualifierai de salie, beaucoup de dépenses, qui à terme risque de plomber Mennecy, pour les décennies à venir. Quant aux emprunts, des taux variables, une dette qui poursuit exorbitamment son ascension. 14 540 342 € de dettes auxquelles il faut ajouter 3 900 000 € d'intérêts soit au total plus de 18 millions d'euros pour une ville d'à peine 14 000 habitants. La barre symbolique des 1 000 € de dette par habitant étant allègrement franchie et alors que l'Etat continue à se désengager sur le plan local, avec notamment la diminution, vous l'avez souligné de la DSU à hauteur de 33 % pour Mennecy, l'heure serait en toute logique à la modération des dépenses. Page 13 de votre DOB, vous l'annoncez vous-même, je cite « des dépenses réelles d'équipements resteront conséquentes au cours de l'exercice 2014 ». Citons pêle-mêle 100 000 € pour la réfection du terrain de Tennis, 550 000 € pour le complexe sportif Alexandre RIDEAU, 173 000 € pour les extensions de trottoirs. Côté dépenses de fonctionnement, là aussi, des centaines de milliers d'euros du contribuable serviront entre autres à payer les 620 000 € de dépenses liés aux charges de gestion courante, nous n'avons ici aucun détail précis, et encore les 257 000 € de frais de communication et de fêtes. Frais de communication qui s'élevaient seulement à 40 400 € en 2011, a-t-on tant besoin que ça de communiquer à Mennecy. Monsieur le Maire, Chers collègues, je vous le dis, à travers ce DOB aux accents de ticket de caisse, se cache une grosse augmentation des impôts directs auxquelles les menneçoises et les menneçois devront faire face très prochainement. Merci de votre attention.

Monsieur le Maire. - Monsieur le rapporteur.

M. GARRO. - Une erreur, mais j'ai l'impression qu'en matière de dette, beaucoup de gens ne savent pas lire les documents. Vous avez dit que le capital est de 14 540 000 € et que les intérêts étaient de 3 900 000 € ? Non, là c'est la première ligne, la ligne 14, l'année donc, vous avez confondu le capital amorti

avec le capital dû dans l'année. Donc c'est 14 000 540 € et les intérêts c'est 529 000 € pour l'année. Là vous prenez la totalité de 3 900 000 €, ce sont les intérêts sur toute la période.

M. SCHENARDI. – La totalité effectivement.

M. GARRO. – Nous sommes en 2014 là, on ne parle pas de ce que l'on va payer jusqu'en 2028. Il suffit de lire le document. Bien, ceci étant, nous avons un budget qui sera voté la semaine prochaine, et là nous parlons du DOB. Donc ce sont les orientations pour lesquelles effectivement nous ne rentrons pas dans les détails du centime, poste par poste ou article par article, sinon nous ne ferions pas de séance bien évidemment. Alors vous faites valoir effectivement que nos dépenses croissent parce-que nous avons effectivement des services à assurer, nous avons reconstruit l'an dernier une école mixte, qui s'appelle l'école de la Verville, que les habitants ont plébiscité je pense. Cette intégration du PPP maintenant que nous avons à prendre en compte dans le budget, tient compte également de l'école de la Verville que nous avons reconstruite entièrement, vous n'êtes pas sans le savoir. Entre autres, nous avons des augmentations dont je vous ai rappelé en début de l'exposé, l'ensemble des choses qui augmentaient dont nous, comme les ménages, comme les acteurs économiques sommes bien obligés de tenir compte. Donc augmentation du budget certes, mais pas par plaisir, mais par obligation, et comment nous allons financer ceci, et bien par le recours à tout ce que nous allons pouvoir trouver comme ressources, hors impôts, et in fine effectivement, le recours à l'impôt sera là pour équilibrer le budget, comme toutes les communes, et nos taux à Mennecy ne sont pas, que je sache, à ce jour, parmi les plus élevés du département, loin de là.

Monsieur le Maire. – Bien. Y'a-t-il d'autres demandes d'interventions ?

Monsieur le Maire. – Monsieur RICHOMME.

M. RICHOMME. – Donc M. GARRO, à mi-mot, vous êtes en train de nous énoncer que comme votre budget de fonctionnement ne cesse de croître, vous allez équilibrer le budget 2014 avec une hausse des impôts locaux.

M. GARRO. – Il y aura effectivement une hausse des impôts locaux dans le budget 2014, cela me paraît évident de le signaler, oui, et alors ?

M. RICHOMME. – Oui, c'est bien de le signaler mais ce n'est pas indiqué dans le document. Moi, ce que j'aurais souhaité, c'est que vous fassiez des économies sur votre budget de fonctionnement, pour laisser les menneçois...

M. GARRO. – Par exemple ?

M. RICHOMME. – Laissez-moi finir. Vous parlez des taux qui sont faibles à Mennecy mais les bases sont élevées, vous pouvez comparer avec d'autres communes où les taux sont plus élevés mais les bases sont faibles, ce qui fait qu'à Mennecy, tout le monde autour de la table le sait très bien, nous payons énormément d'impôts même si les taux sont faibles. Il y a des économies que nous souhaitons sur le budget de fonctionnement, sur la communication, sur une autre stratégie par rapport à la culture qui permettraient par exemple de faire des économies.

Monsieur le Maire. – Bien, Chers collègues, je vous remercie de vos interventions qui auront grandement fait avancer ces orientations budgétaires et contribuer à faire avancer le débat. Vous savez, personne dans la vie, personne autour de la table, de quelque conseil municipal que ce soit, n'est dotée de la moindre baguette magique. Lorsque vous subissez comme beaucoup de communes, comme les départements, comme les régions, ce qu'on appelle l'effet ciseaux, c'est-à-dire d'une part, la hausse des coûts mécaniques, imposées hélas, on peut s'en féliciter ou s'en réjouir par l'Etat, et de l'autre, une diminution des recettes concernant un certain nombre de postes, il n'existe que deux solutions : la première solution est de couper drastiquement dans les services publics fournis à la population. La deuxième solution, c'est d'avoir recours à quelque chose dont le mot n'est pas sale, surtout pour votre famille politique même si un peu perdu en route, c'est le recours à l'impôt. Alors ensuite, bien souvent ce qui se fait, et bien, c'est un mixte des deux. Dans le budget qui vous sera proposé dans quelques jours, et bien vous pourrez constater d'une part, un certain nombre de diminution sur certains postes de dépenses de fonctionnement, et effectivement un recours à l'impôt. L'objectif qui a été, celui de la majorité municipale et qui, je le dis ici, et je tenais à remercier M. Claude GARRO et Mme Isabelle FIZELLE et l'ensemble des services financiers, l'ensemble des adjoints qui ont travaillé, l'ensemble des délégués qui ont œuvrés chacun dans leur domaine de délégation, et bien c'est de garder à Mennecy, ce qui fait Mennecy. Et ce qui fait Mennecy, effectivement, ce ne sont pas des taux d'imposition qui sont parmi les plus bas du département pour les villes de plus de 10 000 habitants, c'est une qualité de vie, c'est une qualité de service public. Et effectivement, nous avons fait le choix, majorité municipale, de conserver à notre commune, un niveau de service public exemplaire, de conserver à notre commune un niveau de service public important à un moment où beaucoup de gens souffrent et pour maintenir ce niveau de service public envers ceux qui souffrent, de demander un effort de

solidarité supplémentaire à l'ensemble de la collectivité, c'est le choix que nous avons fait. Alors effectivement il aurait pu être beaucoup plus simple de dire ce que vous proposez probablement, et bien de dire le Conseil Général supprime 200 000 € de subvention sur les crèches et la médiathèque, et bien là on supprime X berceaux de crèche et on ferme la médiathèque ou d'aller sur des diminutions de services publics. Ce n'est pas ce que nous avons choisi, ce n'est pas ce que nous vous proposerons. Vous connaissez donc nos orientations budgétaires, nous connaissons les vôtres, j'aurai apprécié que vous alliez au bout de votre logique, mais vous le ferez certainement la semaine prochaine, que vous nous proposiez les services qu'il aurait fallu supprimés aux menneçois. Ecoutez, cela est une autre histoire et vous nous le proposerez mardi prochain. Je vous remercie Chers collègues. Je n'ai pas reçu de questions diverses et donc ce conseil municipal, le Débat d'Orientation Budgétaire s'étant tenu et ne faisant pas l'objet d'un vote, est clos.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,**

PREND ACTE de la tenue du débat relatif aux orientations budgétaires pour l'année 2014, permettant d'élaborer le prochain budget primitif 2014.

Monsieur le Maire. – Bien, je vous remercie.

La séance est levée à 19H50



Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Maire de Mennecey

